ANNEXE 4

FAC A DESTINATION DES ELEVEURS DANS LE CADRE DU PLAN DE SOUTIEN A L'ELEVAGE FRANÇAIS

VOLET B

Commission de garantie liés au(x) nouveau(x) prêt(s) de consolidation remplaçant un ou plusieurs prêts mentionnés dans l'annexe 5

PRÊTS BANCAIRES PROFESSIONNELS A LONG ET MOYEN TERME D'UNE DURÉE SUPÉRIEURE OU ÉGALE A 24 MOIS, NON BONIFIES

Titulaire du prêt : _____Numéro SIRET: _____

! Tous les champs sont obligatoires ! L'annexe 5 page 2 encart du haut doit également être remplie !

N° du prêt	Date de réalisation	Durée du prêt	type de prêt (1)	Nature du prêt (destination du financement)	Montant de la Commission de garantie[1]
				TOTAL	

(1) Prêt Classique : P
Prêt modulable : M (éligible sous condition)
Prêt bonifié : B (éligible sous condition)
Ouverture de crédit : OC (inéligible)
Crédit-bail : CB (inéligible)

J'atteste que toutes les informations ci-dessus sont exactes

Fait à **le**

Nom et qualité du signataire :_____

_____

Signature et cachet de l'organisme bancaire

[1] Montant estimatif, connu à la date de réalisation du prêt